

FRASNE

Notre Village



Photo : Clémence GUYON

La Halte-garderie BOULE DE NEIGE

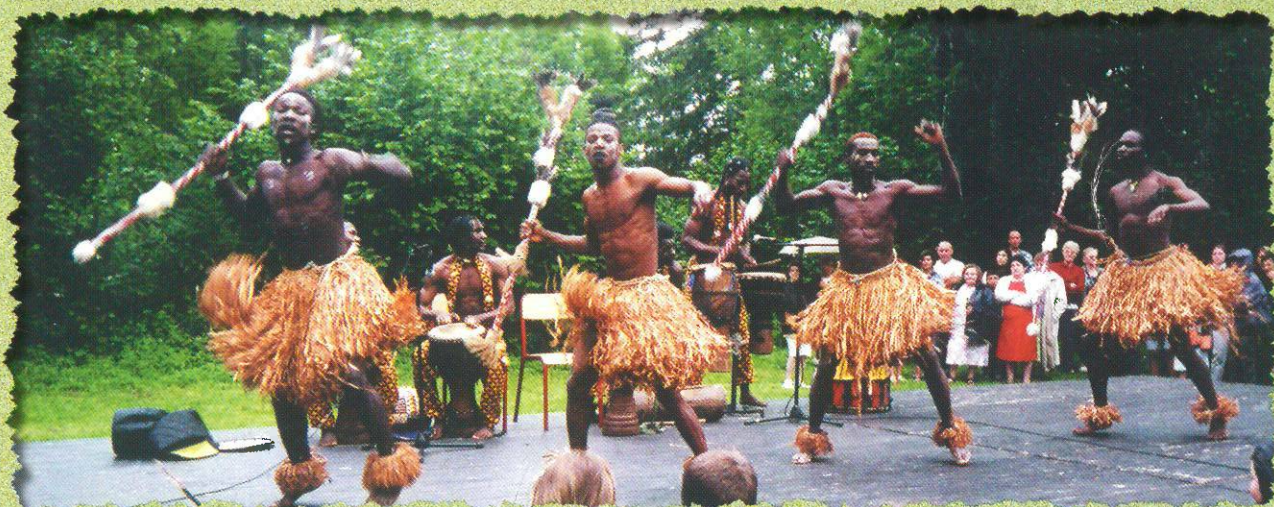


Photo : Benoit LEPELLE

Le groupe TANABLY
Fête des Myrtilles



Photo : Michel RENAUD

Frasne, village TELETHON

Décembre 2002
BULLETIN MUNICIPAL
N° 28

SOMMAIRE

Décembre 2002 N°28

__ Mot du Maire.....	Page 1
__ La Communauté de Communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon – CFD -.....	Page 2-3
__ Pour mieux connaître la CFD, population, maires et délégués.....	Page 4
__ Commission INFORMATION et COMMUNICATION.....	Page 5-6
__ Commission BOIS.....	Page 7
__ Commission RESERVE NATURELLE et ENVIRONNEMENT.....	Page 8-9-10
__ Commission URBANISME.....	Page 11
__ Commission TRAVAUX.....	Page 12
__ Commission SECURITE.....	Page 13-14
__ Commission HALTE GARDERIE-CONTRAT ENFANCE-CONTRAT TPS LIBRE.....	Page 15-16
__ Commission ESPACE JEUNES.....	Page 17
__ Commission DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE-Ferme de CESSAY.....	Page 18
__ Commission VIE ASSOCIATIVE et ECOLE DE MUSIQUE.....	Page 19-20
__ Le COLLEGE encore Champion !.....	Page 21
PHOTO des CLASSES en 3 le 27 mars 1983	
	Page 22-23
__ Le C.P.I.E du Haut Doubs.....	Page 24
__ Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles, planning des collectes 2003.....	Page 25
__ TELETHON 2002 à FRASNE.....	Page 26
__ Association ALLIANCE 22.....	Page 27
__ A.B.C.D.E.F _ Tennis de Table _ Théâtre _ Cinéma.....	Page 28
__ Théâtre du BRIC-à-BRAC et Théâtre du GRAND HUIT.....	Page 29
__ Association FAMILLES RURALES.....	Page 30
__ Association des JEUNES de FRASNE.....	Page 31
__ Association Les AMIS de la MUSIQUE.....	Page 32
__ CHORALE St Cécile.....	Page 33
__ ENTENTE CYCLISTE.....	Page 34
__ Club U.S. CUVIER BASKET.....	Page 35
__ Club DOUBS – FRASNE JUDO.....	Page 36
__ Association A.D.M.R de FRASNE.....	Page 37
__ Club du 3 ^{ième} ÂGE et de L'AMITIE.....	Page 38
PHOTO des CLASSES en 8 le 27 mars 1983	
	Page 39-40
__ Calendrier ANIMATIONS et FÊTES.....	Page 41
__ ETAT CIVIL 2002 : les naissances, les mariages, les décès.....	Page 42-43-44

Le mot du maire

Nous voici au seuil d'une nouvelle année que je souhaite à toutes et à tous pleine de réussites dans vos projets familiaux et professionnels, ainsi qu'une très bonne santé. Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi, ainsi que le personnel communal pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Comme il est de coutume maintenant, ce bulletin municipal annuel vient compléter toute l'information que vous avez reçue à travers plusieurs numéros de notre feuille « de Forbonnet à Cessay ». Vous trouverez dans les premières pages les comptes rendus des travaux des commissions de travail du conseil municipal, puis en fin de bulletin la parole est laissée au monde associatif de notre village.

Une nouvelle fois vous pourrez constater que de nombreux dossiers sont abordés par les uns et les autres, montrant ainsi toute la force de notre commune et la capacité des Frainiauds à se mobiliser et à s'investir. Je les en remercie toutes et tous et je sais compter sur beaucoup pour poursuivre notre projet de développement.

Je me permets de citer les principaux dossiers de l'année écoulée avec la réalisation de la Halte garderie « boule de neige », l'agrandissement de l'école maternelle, la poursuite de l'aménagement de la zone artisanale pour l'installation de l'usine PROLIGNUM, l'accès à l'usine parisienne des sciures, la rue Loiseau. La vente des bois stockés et le projet de reconstitution de notre forêt nous ont beaucoup mobilisés ainsi que le vaste projet de reprise de tout notre réseau d'égouts pour passer en séparatif et ainsi répondre aux normes pour l'accès à un meilleur traitement des eaux usées.

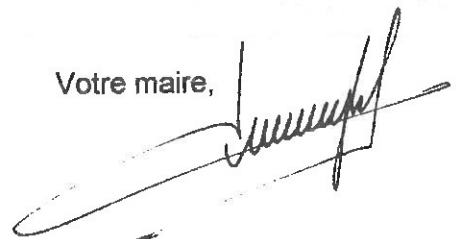
Au-delà de tous les dossiers communaux, nous avons passé beaucoup de temps pour la mise en place définitive de « **la communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Dugeon - CFD** » avec les élus des neuf autres communes. Vous trouverez dans les pages suivantes la réponse à certaines de vos questions, et je peux vous assurer que l'équipe rassemblée autour du nouveau président Jean PATOZ, maire de Dompierre les Tilleuls, va beaucoup s'investir pour notre petite région dont chacun connaît les atouts.

Pour 2003, nous avons aussi à réaliser notre nouveau lotissement dont les marchés sont en cours de signature. Nous ouvrirons l'important dossier de l'aménagement de la rue de la gare au niveau des écoles, la place de la gare et les différents accès. Concernant la gare et son avenir, nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de nouveaux services en gare ainsi que de l'engagement de La Région de Franche Comté et de son président Jean François Humbert pour que l'aménagement de la ligne TGV soit rapidement fait. Du temps sera encore gagné par les TGV entre Paris, Frasne et la Suisse, ce qui doit garantir à terme le service. Frasne gardera ainsi sa position stratégique pour tout le Haut-Doubs et le Haut-Jura en matière de desserte ferroviaire. Nous devons faire en sorte que cet atout profite au mieux à notre commune.

Les projets ne manquent pas et nous aurons à obtenir de l'ensemble de nos partenaires comme l'Etat avec ses différents services, le Conseil Général du Doubs, le Conseil Régional de Franche - Comté, l'Agence de l'eau, La Communauté Européenne sans oublier la communauté de communes CFD, un partenariat de conseils mais aussi financier.

Encore tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Votre maire,



La communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon - CFD

Au 1^{er} janvier 2003 une nouvelle étape sera franchie pour notre village avec la création de la **communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon**, en abrégé CFD. Cette nouvelle structure qui regroupe dix communes du secteur a mis en place son bureau lors de la première réunion du conseil communautaire du 5 décembre 2002.

Après de longs mois de concertation et de réflexion sur ce que pouvait être cette communauté, nous vous devons quelques explications et surtout vous préciser ce qui va changer dans la gestion de la commune et pour vous, en essayant de répondre aux questions que vous vous posez.

Pourquoi avoir choisi le périmètre de dix communes et ainsi abandonner un regroupement avec le secteur de LEVIER ?

Sans reprendre toute l'histoire de l'intercommunalité, il faut cependant rappeler que nous avons une forte expérience dans ce domaine pour gérer un certain nombre de dossiers importants comme : l'eau, le collège, l'élimination des déchets, l'assainissement, la gendarmerie, le ski, le tourisme,... Mais suivant les différents secteurs, les attentes de chacun ne sont pas les mêmes et les équipements n'existent pas toujours au même niveau, comme pour l'assainissement.

Lorsqu'il s'agit de mettre en commun, chacun a tendance à voir à court terme ce qu'il va perdre ou gagner, alors qu'il faut réfléchir sur le plus long terme.

D'autre part l'ensemble du dossier sur le bassin du Drugeon a fait naître quelques craintes chez les élus du bas du canton quant au financement dans les années à venir.

Nous n'avons plus de temps à perdre et les compétences qui nous lient au syndicat sont importantes, et nous sommes habitués à travailler ensemble, même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec certaines décisions.

La nouvelle communauté doit permettre de réorganiser le fonctionnement et mettre en place des projets dans l'intérêt de nos villages et de leurs habitants ;

Mais nous restons convaincus que très vite nous allons nous retrouver avec la communauté de Levier et Val d'Usiers pour des projets communs.

Quelle est la nouvelle équipe qui prend en charge cette communauté ?

Le conseil communautaire est composé de 36 délégués des communes dont sept de FRASNE qui sont MM. Bôle Lucien, Salvi Hubert, Humbey Jean Charles, Vanthier Maurice, Monnier Jean Louis, Vuitton Jean Pierre, L'homme Noël.

Lors de la réunion du 5 novembre 2002, le bureau a été désigné par le vote comme cela se passe pour le maire et les adjoints. Les résultats sont les suivants :

Président : Jean PATOZ

**Les six vice-présidents sont dans l'ordre :
Christian BOUDAY, Claude DUSSOUILLEZ,
Lucien BOLE, Jean-Louis NEAULT, Christian KOVACIC, Claude GREMION**

**Les autres membres du bureau sont :
Rolande DUSSOUILLEZ, Bernard PONTARLIER,
Jean LETONDAL**

En tant que Vice Président, le maire de Frasne est chargé du développement économique, de l'aménagement du territoire et des infrastructures.

Que devient le syndicat de la vallée du Drugeon et du plateau de FRASNE ?

Le syndicat sera dissous à compter du 1^{er} janvier 2003 et tout le personnel devient personnel de la nouvelle communauté sauf les Agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) du RPI.

En effet pour l'instant nous n'avons pas pris la compétence scolaire, ce qui fait que le RPI du Drugeon va quitter le syndicat pour constituer un syndicat à vocation unique pour les 5 communes.

Le siège de la nouvelle communauté de communes est implanté en mairie de FRASNE.

Quelles sont les décisions que le conseil municipal n'aura plus à prendre ?

Il s'agit de toutes les décisions concernant les compétences transférées à la communauté de communes :

- Collecte et traitement des ordures ménagères : le conseil ne fixera plus la redevance
- Le traitement des eaux usées : gestion de la station d'épuration et des collecteurs intercommunaux et la redevance qui sera fixée pour ce service. La commune fixera la redevance pour la partie des réseaux à l'intérieur du village.
- Le développement économique et l'aménagement du territoire : en particulier pour la création et la gestion de nouvelles zones artisanales et les aides aux activités économiques
- L'école de musique qui devient un élément fort de la compétence culturelle
- Les équipements pour le ski de fond et la gestion des pistes
- La gendarmerie qui appartenait déjà au syndicat : le montant de la location restera affectée à la communauté de communes
- Les milieux naturels et en particulier la rivière du Dugeon et les zones humides, y compris celles de Frasne, dont la réserve naturelle des tourbières
- Les actions de développement touristique

Quelles sont les conséquences financières pour les contribuables ?

Les recettes de la CFD seront constituées par les dotations de l'Etat (dotation global de fonctionnement - DGF), les subventions, les emprunts, les redevances (assainissement, ordures ménagères) mais aussi par les impôts locaux. Dès 2003 vous allez voir apparaître sur votre feuille d'impôts locaux une quatrième colonne de pourcentages au profit de la communauté de communes. Elle viendra s'ajouter à celles du Département (Conseil général), de la Région (Conseil Régional) et de la commune de Frasne.

Cela se traduira obligatoirement par des augmentations de vos impôts, augmentation que nous chercherons au niveau de Frasne, à réduire en diminuant la part communale. En effet nous pouvons nous engager à baisser les taux pour le montant des dépenses transférées à la communauté.

Lors de nos travaux de mise en place de la communauté, nous avons étudié plusieurs solutions quant au montant des impôts à voter pour le budget 2003 .Il est fort probable que nous retenions un montant de l'ordre de **230 000 €**, ce qui va se traduire au niveau des taux pour l'ensemble des dix communes :

• Taxe d'habitation	2.27%
• Taxe sur le foncier bâti	2.67%
• Taxe sur le foncier non bâti	4.28%
• Taxe professionnelle	1.27%

Pour la première année, les taux sont fixés par le législateur à partir d'un processus assez complexe qui prend en compte bien entendu le produit fiscal de chaque commune et les bases. A partir de 2004 nous pourrons faire varier les taux.

La dotation de l'Etat est forfaitaire la première année de la communauté, soit **30 000 €**, alors que le deuxième année elle passera à **160 000 €** et la troisième à **180 000 €**

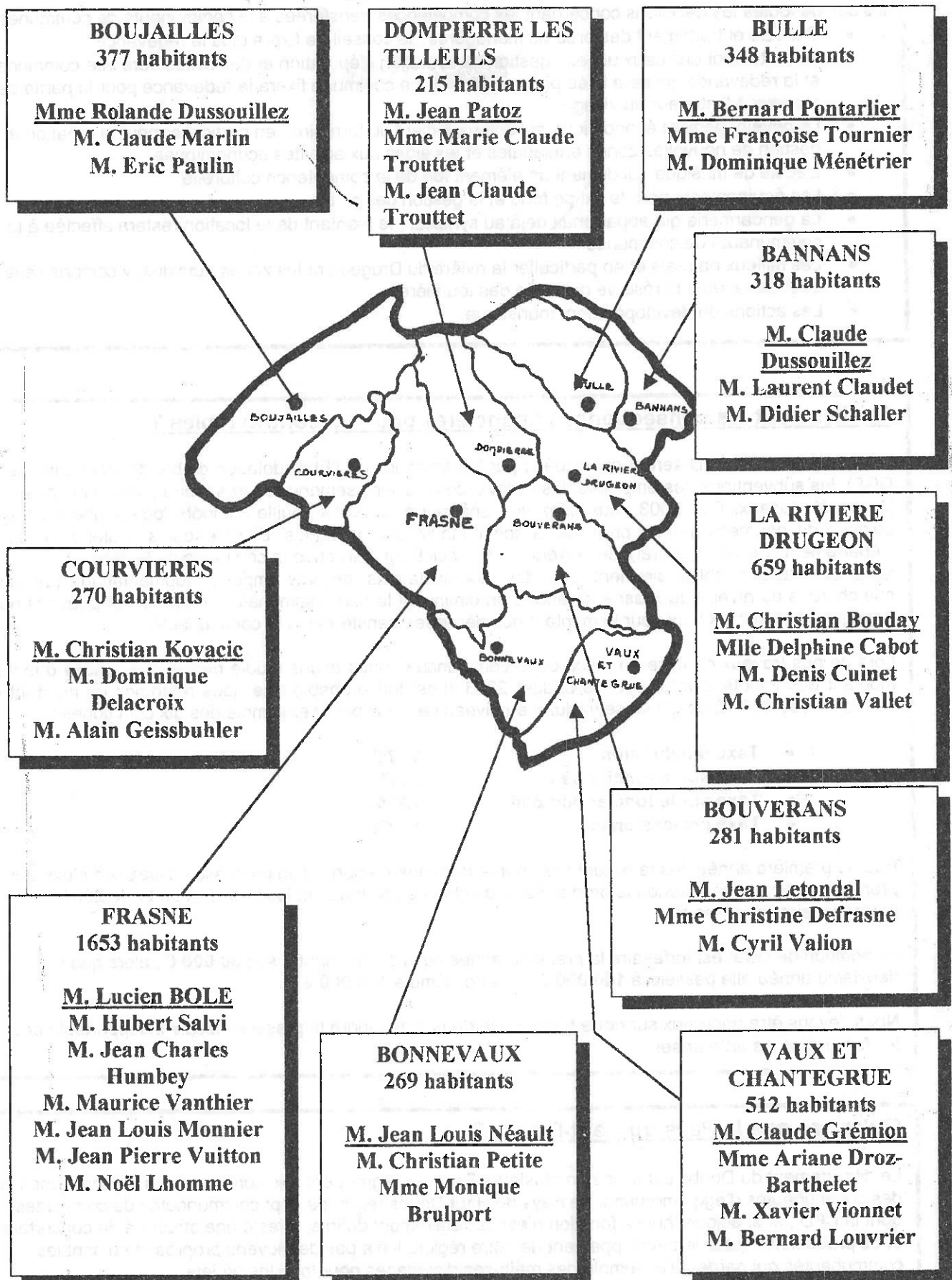
Nous devons être rigoureux sur notre budget afin de ne pas rendre la pression fiscale insupportable pour les familles et les entreprises.

Qu'est-ce que le Pays du Haut-Doubs ?

Le département du Doubs est divisé en plusieurs Pays qui regroupent des communautés de communes ou des communautés d'agglomération. Le Pays du Haut-Doubs regroupe sept communautés de communes dont la CFD, et si aujourd'hui sa fonction n'est pas clairement définie, il reste une structure de concertation et de propositions pour le développement de notre région. Il n'a pas de moyens propres et ce sont les communautés qui gardent l'ensemble des maîtrises d'ouvrages pour tous les projets.

Pour mieux connaître la CFD

Population, maires et délégués





COMMISSION
INFORMATION
ET
COMMUNICATION

L'année 2002 se termine et elle nous aura marqués par sa météo très arrosée. Est-ce pour cela que fleurissent, sur notre commune, des relais de radiotéléphonie ? Plus sérieusement, nous allons vous donner des explications afin que vous puissiez mieux comprendre la position de votre commune face à ce phénomène.

Tout d'abord, il faut tenir compte de l'évolution du monde actuel qui communique de plus en plus rapidement. Aujourd'hui, parler, faxer, envoyer un E.mail, tous ces échanges doivent pouvoir se faire de n'importe quel point du territoire sans fil à brancher et sans se soucier des « zones mortes » qui pourraient être le fait d'un relief vallonné ou d'un faible peuplement rentabilisant peu les installations. C'est donc pour cela qu'une volonté politique nationale pousse les trois grands opérateurs français à couvrir désormais 80 % du territoire et non plus 80% de la population.

France Télécom (aujourd'hui Orange) a été le premier à implanter un relais sur notre commune sur un terrain privé. La commune ne perçoit donc pas de location mais avait négocié à l'époque que le téléphone soit emmené gratuitement à la ferme de Cessay (pour les normes de sécurité de la salle) et que la commune profite de la tranchée pour y conduire l'eau hors gel.

Bouygue Télécom, lui, a demandé et réservé un emplacement pour placer son émetteur dans le clocher de notre église et paie depuis 2000 un loyer annuel s'élevant à 4783,45 €. Comme vous l'avez certainement remarqué, l'entreprise a installé son matériel en octobre de cette année. Ces travaux ont permis de remplacer les quatre abat-son du sommet du clocher qui étaient très abîmés et de refaire l'escalier intérieur pour y accéder et tout cela au frais de l'opérateur Bouygue Télécom.

Quant à S.F.R., il vient d'installer une antenne au pied du château d'eau sur un terrain communal. Un loyer annuel de 1982 € sera versé à la commune. Ce relais est destiné à couvrir la ligne ferroviaire comme ceux de Ste Colombe et Courvières entre autre. Une deuxième demande de cette même entreprise a été déposée en Mairie pour édifier un « relais routier » sur un terrain privé.

Espérons donc que ces installations contenteront au mieux les utilisateurs.



Photo : Lucien BÔLE.

Mise en place d'abat-son par
BOUYGUES TELECOM.

Le Président de Commission
Christian PELLETIER



COMMISSION
BOIS

PARLONS DE LA FORÊT

Après le terrible traumatisme subit durant l'hiver 99 - 2000 dû à la tempête, la forêt communale commence à se reconstituer, tout doucement la nature reprend ses droits, une nouvelle végétation émerge.

A savoir développement des bois-morts, noisetier _ sureau_ camerisier a balai etc...et aussi une belle régénération résineuse naturelle
L'O.N.F après étude très précise du terrain nous laisse beaucoup d'espérance même si par endroit il faudra procéder à une plantation d'épicéas ou hêtres.

Cette année divers travaux forestiers ont été exécutés, parcelle 13 et 15 avec la mise en place de cloisonnements d'observation et la réouverture des pistes de vidange existantes ainsi qu'un dégagement de la régénération résineux.

En 2002 la commune a vendu environ 12 000 M³ de bois, à savoir 4100 M³ provenant de la petite aire des maisons de l'Etang, le reste provenant des grandes aires de FRASNE et BOUVERANS compris dans ce total. 700 M³ de bois scolytés et 400 M³ de bois de coupe de BILLIN.

Actuellement il reste environ 10 000 M³ sur les deux aires de FRASNE et BOUVERANS ; fin d'arrosage prévu début 2005 peut-être si la situation évolue favorablement pourrions-nous fermer ces aires plus-tôt.
En matière forestière il faut toujours être patient.

Le Président de Commission,
Claude MOREL.



COMMISSION

RESERVE NATURELLE ET ENVIRONNEMENT

Réserve naturelle des tourbières de Frasne.

Le 7 novembre 2001 sous l'autorité de M. le Sous Préfet, se réunissait le comité de gestion de la réserve naturelle volontaire des tourbières de Frasne.

Au cours de cette réunion, un groupe de travail constitué d'un représentant de L'ONF (M BERTIN), de M ANDRE Max botaniste, M TISSOT conservateur de la réserve de Remoray, Mme MAGNON, M NESTAR Florus Sous Préfet, et deux représentants de la commune (M BÔLE et M MONNIER) était mis en place avec pour mission d'établir un projet de plan de gestion de la réserve naturelle.

Le 7 novembre 2002 soit un an après et de nombreuses réunions, ce groupe de travail présentait au comité de gestion le résultat de ses réflexions.

La 1° partie retrace l'histoire de cette tourbière de 1788 à nos jours.

Explique son exploitation par les familles, expose les différents aménagements proposés par l'ONF dans le cadre de la forêt communale, commente l'exploitation industrielle de la tourbe.

La 2° partie est une étude diagnostique de ces milieux naturels.

La réserve est décomposée en 3 sites.

- L'écouland
- Les levresses
- Le complexes tourbeux du Forbonnet

On retrouve pour chaque site la liste des habitats naturels, de la flore, des insectes, des oiseaux et des problèmes rencontrés.

La 3° partie définit les objectifs du plan de gestion.

Pour l'ensemble de la réserve

- Conservation de la diversité biologique de la réserve
- Mise en place (ou poursuite) des suivis faune flore
- Bornage des limites exacte de la réserve
- Entretien et rénovation du sentier sur pilotis
- Renouvellement des tables d'interprétation
- Etc

Et pour chaque site des spécificités.

Exemple

L'Ecoulant ; réouverture de la saulaie

Les Levresses ; suivi du niveau de la nappe

Le Forbonnet ; cartographie du réseau de drainage

La 4^e partie présente le programme d'actions.

- ↪ Récapituler tous les objectifs.
- ↪ Définir les opérations à réaliser.
- ↪ Proposer les intervenants à contacter.
- ↪ Conseiller une période d'intervention entre 2003 et 2007.
- ↪ Indiquer le coût des opérations.
- ↪ Recenser les financeurs possibles.

Exemple:

Objectif	réouverture de la saulaie de l'Ecoulant
Opération	coupe et brûlage
	Retournement des souches pelle mécanique
Intervenant	entreprise, commune, syndicat
Prévision	travaux 2003
Coût	4400 €
Financement	natura 2000

Conclusion

Ce projet de plan de gestion a été approuvé par le comité de gestion. Pour être validé il doit être approuvé aussi par le conseil municipal de Frasne. Depuis la confection de ce projet la loi relative à la démocratie de proximité a modifié le statut de notre réserve volontaire qui est devenu " une réserve naturelle Régionale".

Le transfert entre l'état et la région n'est pas encore clairement défini et au moment où l'on parle beaucoup décentralisation, nous n'imaginons pas que la possibilité de gérer notre patrimoine au niveau communal nous soit retiré sans autre forme de concertation.

Déchetteries

La réalisation des déchetteries est de la compétence du SMECOM. Le projet avance, pas assez rapidement à notre avis, mais nous espérons toujours une ouverture des déchetteries début mai 2003.

5 déchetteries seront construites (FRASNE, LEVIER, ST GORGON, GILLEY, MONTBENOIT).

Celle de Frasne se situera derrière la miroiterie, et sera composée de 6 bennes à quai, d'un local pour le gardien, local déchets ménagers spéciaux, conteneur à huile et aire de stockage des végétaux.

Les coûts de construction et de fonctionnement de ces 5 déchetteries sont pris en charge par le SMECOM, donc par les habitants de la communauté de commune de Montbenoit, ceux de Alt 800 et nous les habitants de la CFD.

Vous aurez donc la possibilité d'aller dans une des cinq déchetterie selon la période d'ouverture de celles-ci. Si cet avantage n'est pas pertinent pour les particuliers il le devient pour les artisans des différentes communautés qui selon leur lieu de travail pourront se rendre indifféremment dans la déchetterie de leur choix.

La déchetterie étant financée par les particuliers, l'accès des professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs) fera l'objet d'une convention entre ces professionnels et le SME COM qui fixera le coût des apports effectués, comme fonctionne actuellement la déchetterie de Pontarlier.

Pour les habitants qui seraient sceptiques quand à l'implantation de cette déchetterie dans la zone artisanale, nous les invitons à se rendre à la déchetterie d'Amancey qui ressemble à ce que nous réaliserons.

Ordures ménagères

La mise en place de la CFD va permettre l'harmonisation de la redevance des OM entre les 10 communes.

Actuellement pour le même service un couple et trois enfants, dont un étudiant majeur paient 157 € s'ils résident à Bannans, 189 € à Frasne et 215 € à Dompierre.

Une commission composée d'un élu de chaque village s'est déjà réunie et fera des propositions à la prochaine réunion de la CFD.

Ces propositions seront aussi étudiées par la communauté Alt 800 où les habitants disposent des mêmes services que nous.

Dès l'adoption de ces propositions par la CFD nous vous informerons des nouvelles règles mises en place.

Quelques chiffres

Evolution des quantités de déchets collectés en 2001 et 2002

	En kg / hab / an		
	2001	2002	Evolution
☞ Ordures ménagères	224	219	- 2.7 %
☞ Déchet à recycler	58	61	+ 5 %
☞ Verre	46	49.6	+ 8 %

Composition des déchets dans le bac jaune en 2002

☞ Papiers	30.6 %
☞ Cartons briques	17 %
☞ Métaux	2.3 %
☞ Flaconnages plastiques	4 %
✕ Refus de tri	7.2 %

Le Président de Commission,

Jean-Louis MONNIER.



COMMISSION URBANISME

Construction de pavillons

Durant l'année 2002, la commune a enregistré 10 permis de construire.

Dans le cadre de l'O.P.A.H (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat), un bon nombre de restructurations d'immeubles anciens à des fins locatives, de qualité, furent réalisées en réaffectant l'ancien bâti vacant, ce qui revitalise le centre de notre village.

Lotissement de la « Croix de Mission ».

Ouverture du chantier dès que les conditions le permettront début 2003.

Neuf parcelles seront viabilisées.

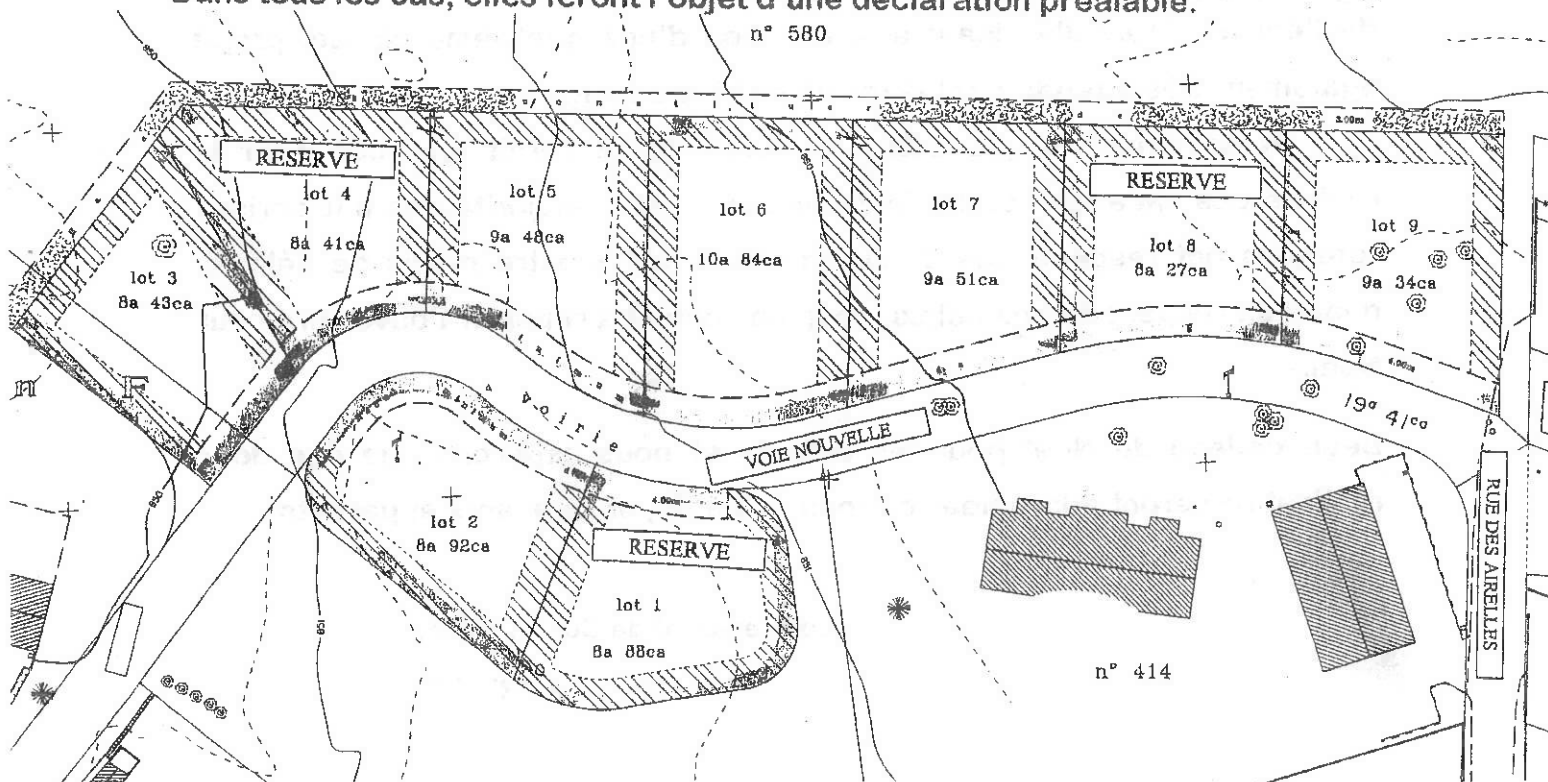
Nous vous indiquons le plan de situation et ce qui est déjà vendu et réservé. S'adresser au secrétariat de la Mairie pour des renseignements complémentaires et les réservations de parcelles.

INFORMATIONS :

Concernant le règlement des clôtures en secteur U.A et tout le long du C.D 471, les clôtures avec le domaine public auront une hauteur maximum de 1 mètre 50 et pour le reste de la zone 1 mètre 80.

En secteur U.B en limite avec le domaine public une hauteur de 1 mètre 80 et de 2 mètres en limites séparatives.

Dans tous les cas, elles feront l'objet d'une déclaration préalable.



Lotissement de « La Croix de Mission »

Le Président de Commission

Hubert SALVI.



COMMISSION
TRAVAUX

LA HALTE-GARDERIE

Cette année 2002 a enfin vu la réalisation de la HALTE -GARDERIE, projet mis en route en 1999. Tout arrive pour qui sait être patient.

Cette structure, sis au N°12 de la rue de la Gare, a été réalisée en réaménageant le Rez-de Chaussé de l'un des anciens pavillons logements des instituteurs, avec extension en façade ouest pour l'accueil des mamans et leurs enfants.

Nous remercions les entreprises participantes pour la bonne qualité du travail effectué et sa rapidité d'exécution, car si le montage du projet a mis 3 années, sa réalisation s'est faite malgré quelques aléas en 6 mois.

EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE,

Deuxième réalisation importante de cette année concerne l'extension de l'école maternelle visant à la création d'une quatrième classe, projet également très attendu par les familles et les enseignants.

Nous pensions que cette nouvelle classe serait terminée pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Mais si la majorité des entreprises retenues ont respecté les délais, d'autres ont montré moins de célérité quand au respect de ces délais, ce qui a conduit à reporter l'ouverture pour Noël.

Beau cadeau de Noël pour les enfants et nous espérons que ces deux réalisations seront appréciées de tous : enfants, enseignants et parents.

Le Président de Commission,

Michel CORDIER.



COMMISSION **SECURITE**

SIGNALISATION

Coté sécurité, nous pouvons noter la réalisation du passage piétons matérialisé et appuyé de panneaux munis de feux clignotants.

Ces feux fonctionnent aux heures de rentrées et sorties scolaires ainsi qu'aux heures de déplacement des élèves du collège se rendants ou revenant de la salle omnisports.

Nous espérons que cette signalisation donnera satisfaction.

Pour mémoire, vous noterez le montant de cette réalisation qui s'élève à 5 650 Euros soit 37 061 Francs.

stationnements

Le stationnement des voitures dans le village s'améliore, malgré cela, il est à noter que quelques conducteurs n'ont pas encore adopté un comportement citoyen : stationnement prolongé sur les trottoirs, aux intersections, en courbe... Nous leurs demandons de remédier à ces désagréments.

Containers à poubelles

A plusieurs reprises, sous l'effet de coups de vent, des containers à poubelles vidés de leur contenu sont déplacés voir renversés sur le bord de la chaussée. Une lettre sera adressée à l'entreprise de ramassage afin que celle-ci lors de la collecte dispose les containers suffisamment en retrait sur les trottoirs.

Rue LOISEAU

La rue Loiseau fraîchement rénovée suite au renforcement de la canalisation d'eau restera en sens unique et sera même interdite aux véhicules de plus de 3.5 Tonnes . Son intersection avec la rue du Lhotaud sera matérialisée par un STOP.

Le marquage au sol du S.T.O.P de l'Avenue des Sapins sur la rue du Lhotaud sera corrigé afin de permettre une meilleure visibilité.

SECURITE ROUTIERE

A l'heure où se rédige le bulletin municipal, nous déplorons un accident mortel sur la départementale 9 BONNEVAUX - VAUX ET CHANTEGRUE.

Monsieur le Préfet ainsi que la prévention routière nous rappellent quelques chiffres et recommandations.

L'arrondissement de PONTARLIER vient d'enregistrer le 18^{ème} accident mortel depuis le 1^{er} janvier 2002 contre 9 pour l'année 2001.

Sur l'ensemble du département pour la période 1^{er} août 2000 au 31 juillet 2001, ce sont 63 personnes qui ont trouvé la mort sur les routes, 244 blessés graves et 1085 blessés au total.

Toutes les entités ayant cause doivent affermir les mesures et les actions de prévention et de sécurité routière.

Le Président de Commission,

Jean-Paul BARTHELET.



Plan Départemental
d'Actions de Sécurité Routière



Si chacun fait un peu,
c'est la vie qui gagne.



COMMISSION
**HALTE-GARDERIE
CONTRAT ENFANCE
ET TEMPS LIBRE**

Le contrat enfance, signé entre la commune de Frasne et la caisse d'allocations familiales de Besançon est destiné à financer des actions en faveur des enfants de moins de 6 ans. Il comportait jusqu'à cet automne essentiellement le fonctionnement de la ludothèque.

Depuis le mois d'octobre, la halte-garderie est la deuxième structure qui intègre ce contrat.

Eh oui, la halte-garderie est née, après plusieurs années de réflexion et d'étude sur la faisabilité de ce projet.

Elle s'appelle « Boule de Neige » et a ouvert ses portes le 15 Octobre 2002.

Elle a été officiellement inaugurée le 9 Novembre 02, en présence de tous les partenaires, financeurs et réalisateurs qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet.

Cette structure emploie 3 personnes à temps partiel. L'équipe éducative compte 2 personnes dont 1 assure le poste de directrice. La troisième personne assure l'entretien quotidien de la structure.

Aujourd'hui, il est un peu prématuré d'analyser le fonctionnement par le taux de fréquentation ; on peut cependant considérer que globalement, la structure accueille un nombre d'enfants tout à fait correct pour en être à sa phase de « lancement ». Même si cette réalisation répond à une demande pressante des familles, le rythme de « croisière » ne sera certainement atteint qu'au bout de plusieurs mois de fonctionnement.

Un comité de concertation (Mairies de Frasne et Dompierre, et association Familles rurales) se réunira régulièrement afin d'étudier le fonctionnement de l'activité et réfléchir à d'éventuelles modifications.

C'est ainsi que début Janvier probablement, ce comité va apporter des modifications quant aux plages horaires d'ouverture, afin que celles-ci soient en adéquation avec les besoins des familles.

Il est donc important de faire connaître vos suggestions au personnel de la halte-garderie ou aux membres de l'association Familles Rurales, ou encore, aux membres de la commission communale des 2 mairies concernées .

Nous en profitons pour rappeler les horaires d'ouverture :

Mardi de 13h30 à 18h.

Mercredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 13h30 à 18h.

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Nous précisons également que la halte-garderie est ouverte à tous les enfants de 2 mois et demi à 6 ans de toutes les communes avoisinantes.

La création de la halte-garderie répond certes à un besoin des parents de faire garder leur enfant, mais avant tout, elle permet à l'enfant de développer dans un milieu adapté, ses propres expériences en matières d'apprentissage de la vie en collectivité et de se préparer aux premières séparations d'avec les parents.

Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de « Boule de Neige » et rencontrer l'équipe éducative qui saura très vite établir avec vous, Parents et Enfants, une relation de confiance.

La Présidente de Commission,

Laurence JACQUIN.



Façade de la Halte Garderie
12, rue de la gare



COMMISSION
ESPACE - JEUNES

L'association « Des Jeunes de Frasne » continue de bien fonctionner.

Les rencontres avec le Conseil d'Administration, Katy et Jean-Jacques COURTY se font régulièrement.

Les réunions de bureau avec tous ses membres et responsables de poste élus à la dernière assemblée générale le 21 septembre 2002, se réunissent tous les quinze jours.

La commission municipale « Espace - Jeunes » s'est réunie la dernière fois le 10 septembre 2002 dans la salle des jeunes ; elle a pu constater le bon entretien des locaux et le bon fonctionnement de l'association.

Les jeunes participent aux différentes manifestations organisées dans le village par les associations ;

- ↳ Aide au ravitaillement lors des manifestations organisée par l'Entente Cycliste,
- ↳ Accueil pour la soirée donnée par « les Etoiles Noires »,
- ↳ aide au Service 'dessert café' de la fête des myrtilles,
- ↳ Téléthon ; montage des chapiteaux et chargés des entrées à la soirée de l'ARC EN CIEL

Il est bon de rappeler que le règlement intérieur pour l'utilisation de la salle, établi entre la commission municipale et les jeunes, est remis à tous nouveaux adhérents.

Le souhait de la commission municipale est qu'un maximum de jeunes intègrent l'association « des Jeunes de FRASNE » (A.J.F) et qu'ensemble ils aient l'idée de mettre en place divers projets.

La Présidente de Commission,
Ginette CHENEVEZ.



COMMISSION
**DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE,
FERME DE CESSAY**

Cette année encore, CESSAY n'a cessé de nous séduire en accueillant touristes et Frainiauds aux différentes animations estivales.

Les visites commentées des tourbières et du cimetière des Moines ont captivé les curieux de la nature et de l'histoire locale tandis que les repas à la ferme se déroulaient dans une ambiance chaleureuse

Pour l'année nouvelle, toujours des bonnes volontés, des idées nouvelles et de la convivialité.

La Présidente de Commission,
Andrée VANTHIER.

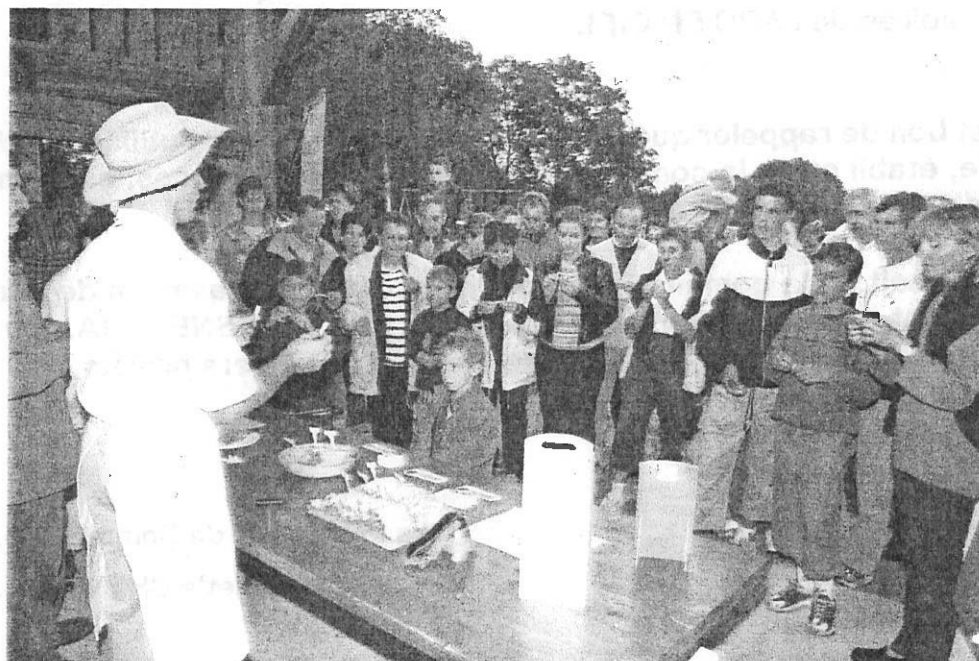


Photo: D. Maraux

Dégustation aux mercredis d'accueil à Cessay



COMMISSION
**VIE ASSOCIATIVE
ET
ECOLE DE MUSIQUE**



ECOLE DE MUSIQUE :

Rapprochement avec l'école de musique de LEVIER pour limiter les coûts de fonctionnement, tout en gardant un très bon niveau d'enseignement.



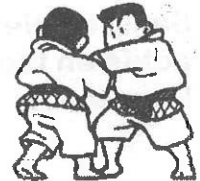
Prochain objectif prise en charge de l'école de musique par la communauté de commune.

CINEMA :

Reprise de l'activité cinéma le mardi à 18h à la salle d'animation. Merci au collège de nous avoir permis de récupérer l'écran utilisé autrefois. Merci aux personnes qui ont confectionné la cabine de projection.

JUDO :

Quelques soucis à la reprise, mais après discussions avec les parents la situation s'arrange, la création d'un club sur FRASNE est envisagée. (à suivre)

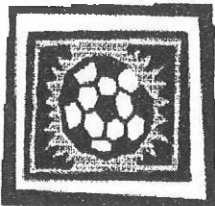


LA GYM :

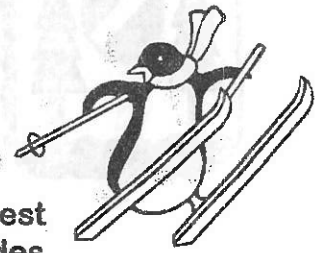
Contrainte de la fédération avec le changement d'agrès (nouvelle norme), une demande est faite à la commune pour aider cette association à petit budget, mais très solide dans l'esprit qui depuis 11ans a pour vocation de former des sportifs et pas seulement une élite. (BRAVO)

LE FOOT :

Problème d'eau sur le terrain du bas. Le drain mis en place sous la main courante du côté route / salle des fêtes n'arrive pas à évacuer l'eau de la route. Un drain transversal a été posé jusqu'à la faille du côté de l'unité de vie. Le foot en a profité pour passer un câble pour alimenter le 4^{ème} poteau d'éclairage.



- Le drain commune.
- La partie électrique foot.



LE SKI CLUB :

Progresses dans la hiérarchie des clubs du Haut-Doubs qui est reconnu par les compétiteurs. Mais qui rencontre des problèmes financiers suite au manque de neige sur le site. Mais le club est solide, son encadrement cherche des solutions pour subvenir à ses besoins.

LE THEATRE du BRIC à BRAC :

Qui fait ses répétitions dans le local sous la mairie et qui a le mérite d'encadrer de plus en plus de jeunes et de les faire jouer sur scène.

LE SPORT en général :

Nous avons reçu autour du verre de l'amitié des sportifs de FRASNE.
Les jeunes du collège primés dans plusieurs disciplines.
Des jeunes en sport individuel exemple Mademoiselle BERTIN en judo.
Sans oublier les dirigeants de club pour leur dévouement à encadrer les actifs en tant que bénévoles.
Pour toutes ces personnes BRAVO vous êtes aussi l'image de notre village.

Le monde associatif est très important dans une commune, il est source de rencontres, d'échanges de motivations.

Il permet aux jeunes et aux moins jeunes de s'épanouir dans leurs activités.

Il est aussi un lien entre les habitants de notre commune et les élus.

Il faut le protéger et l'aider. Notre commission VIE ASSOCIATIVE et ECOLE DE MUSIQUE est à l'écoute de ce monde et s'engage à l'aider dans la mesure des moyens de la commune.

Le Président de Commission,

Jean- Pierre VUITTON

LE COLLEGE ENCORE CHAMPION !

Après un trimestre d'activités en UNSS (Football, Ultimate, VTT-Cross, Cross-country et Hand-ball) le collège a obtenu des résultats plus que prometteurs dans les différentes catégories.

I Au niveau district :

VTT-CROSS

- Les benjamines terminent 1^{ère} et 2^{ème} .
- Les benjamins 1^{er} et 3^{ème}
- Les minimes filles 3^{ème}
- Les minimes garçons 1^{er}
- Les cadets 2^{ème} et 3^{ème}

Ultimate (Frees-bee) par équipes

- Les minimes terminent 1^{er} et 2^{ème}
- Les benjamins 1^{er} et 5^{ème}

II Au niveau départemental :

Football

- Les benjamins sont 2^{ème} et qualifiés pour les finales académiques au mois de mars

Hand ball

- Les cadets sont champions départementaux
- Les benjamins 5^{ème}
- Les minimes filles 4^{ème}

Cross

* En individuels

- LUCAS MARLOT est champion départemental (sur 400 participants)

* Par équipes

- Les benjamines sont vice-championnes du Doubs
- Les benjamins sont vice-champions du Doubs
- Les minimes filles terminent à la 3^{ème} place
- Les minimes garçons sont champions départementaux avec (CHANAL, ALPY, CLAUDET, GROSJEAN, MARMIER, SIRUGUE)

III Au niveau académique :

Cross par équipes

- Les benjamines terminent 4^{ème}
- Les minimes filles 7^{ème}
- Les benjamins sont vice-champions d'académie avec (MARLOT, JEANNEY, MOUGET, SALVI, MAGNET, PRITZY)
- Les minimes garçons sont champions d'académie et sont qualifiés pour les championnats de France à St QUENTIN en Yvelines au mois de janvier, pour la 3^{ème} année consécutive.

Au 2^{ème} trimestre, d'autres activités seront proposées aux élèves , (Badminton, Basket-Ball, Volley-ball, ski de fond, tennis de table)

En espérant que la participation sera aussi forte qu'au 1^{er} trimestre et que les résultats et le comportement des élèves sera aussi bon et toujours aussi exemplaire.

Banquet des classes en 3 le 27 mars 1983

1^{er} rang en haut de gauche à droite : Melle Girard - Melle Godin - E. Pellegrini - P. Vaucher
Melle Marmier - J. Invernizzi - J. Y. Comte - G. Barthod - Melle Cart-Lamy - F. Belleville - O. Guyon
J.L. Parriaux .

2^{ème} rang de gauche à droite : Mme Barthod - Melle Chenevez - P. Courdier - D. Landry - M. Tarrus
G. Vieille - Melle Vernerey - Mme Paulin - Mme Lambert - Mme Lanquetin - Mme Dodane - ? -
G. Renaud .

3^{ème} rang de gauche à droite : P. Vernerey - ? - Mme Jacques - Mme Rousselet - Perret - C. Vieille
Mme Jay - J.L. Marmier - M. Lanquetin - J. Pesenti - Mme Courdier - A. Courdier .

4^{ème} rang de gauche à droite : M. Royet - C. Guyon - Mme Marmier - Mme Chevalet - A. Vanthier
Mme Petite - Beuque - R. Vieille - B. Drezet - P. Trouttet - G. Racle - J. Barthod - M. Chauby .

5^{ème} rang de gauche à droite : M. Scalabrino - Mme Chenevez - Mme Mouget - Mme Clement
Mme Faivre - ? - Rysse - Mme Trimaille - Mme Salvi - Mme Godin - R. Corne - Mme Iotti -
R. Lemoine .

6^{ème} rang de gauche à droite : P. Courdier - Mme Poix - P. Gignet - Mme Vieille - Mme Trouttet
G. Louvrier - P. Barthelet - Mme Vieille - R. Oudet - M. Renaud - G. Marmier - M. Vanthier

Banquet des classes en 3 le 27 mars 1983



LE CPIE DU HAUT-DOUBS, UNE ASSOCIATION D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT SUR LA COMMUNE DE FRASNE

« La Maison de l'Environnement et du Patrimoine de la Vallée du Drugeon », labellisée en 1981, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs est une association loi 1901, qui emploie 6 personnes en CDI plus des « contractuels ». Son président est Max André. La commune de Frasne en est statutairement membre de droit au Conseil d'Administration.

Le CPIE du Haut-Doubs est membre de l'Union Régionale des CPIE de Franche-Comté composée de 4 CPIE qui travaillent ensemble sur des projets d'envergure régionale (formation, édition...).

Le CPIE du Haut-Doubs intervient concrètement sur et pour le territoire du Haut-Doubs.

Force de proposition, médiateur et assembleur de compétences, le CPIE travaille en partenariat avec différents acteurs de ce territoire : communes, communautés de communes, Syndicats, Conseil Général, Conseil Régional ainsi qu'avec les services de l'Etat.

Il mène des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation à l'environnement pour tous les publics, des actions de développement local et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels.

En 2002, nous avons notamment réalisé les actions suivantes :

Edition : les livres : « Les Champignons de la montagne jurassienne », « Mots d'antan, si mémoire m'était contée » à paraître avant Noël et la lettre d'information « Natura 2000 ».

Interprétation : Ré-aménagement du sentier de découverte de la source du Doubs à Mouthe (mis en place au printemps 2003). Mise en place d'une table de lecture au belvédère de Notre-Dame des Champs à Boujailles. Réalisation d'un sentier pédagogique (bornes, tables de lecture et brochure) sur la commune de Goumois (en cours).

Muséographie : deux expositions itinérantes, « Secrets de Plantes » et « Natura 2000 » (voir planning au CPIE). Expositions permanentes à la Maison de la Réserve du lac de Remoray et à la Source de la Loue (en cours).

Programmes d'animation en milieu scolaire : « L'effet de serre c'est aussi mon affaire ! » (conventionné par le Conseil Régional) sur toute la région Franche-Comté en collaboration avec les autres CPIE.

« La maîtrise de l'énergie », (conventionné par l'ADEME) sur le Pays Horloger ; « La gestion des déchets ménagers », (conventionné par le Conseil Général et les deux collectivités concernées) sur le territoire de Pierrefontaine-Vercel et celui du SMCOM. Nous avons dans ce cadre travaillé avec deux classes de Frasne, cycle 2, au cours de ce premier trimestre.

« Eaux Vives », programme éducatif franco-suisse soutenu par de nombreux partenaires ; nous travaillons également, sur l'année scolaire, avec deux classes de cycle 3 de la commune.

Formation : localement, nous organisons des stages courts concernant des outils pédagogiques dans le centre de la RATP et nous intervenons dans la formation SIL « Gens de pays » mise en place par la Maison Familiale et Rurale de Pontarlier.

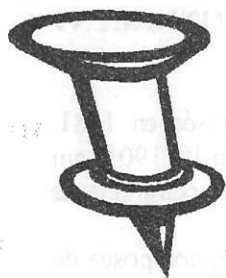
A ce titre le CPIE du Haut-Doubs remercie la municipalité de Frasne qui met gracieusement à sa disposition une salle de la mairie pour le déroulement des journées de formation.

Si vous souhaitez mener un projet d'éducation à l'environnement, n'hésitez pas à nous contacter :

25, rue de la Gare 25560 Frasne Tél : 03 81 49 82 99 Fax : 03 81 89 70 52

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

E-mail : cpie.haut.doubs@freesbee.fr Site : www.educ-envir.org/cpie_htdoubs

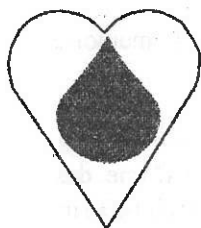


ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG – BOURGOGNE
/ FRANCHE – COMTE.

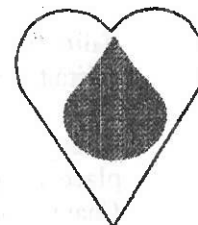
SITE DE BESANCON

1, Boulevard Alexandre Fleming – BP 1937 –
25020 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 61 56 15 – Télécopie : 03 81 61 56 17.

PLANNING 2003
Collecte concernée : FRASNE



*** SANG DONNÉ, VIE SAUVÉE.***



☞ Le jeudi 13 mars 2003
à FRASNE de 16 H 30 à 20 H 00.

☞ Le lundi 19 mai 2003
à FRASNE de 9 H 00 à 12 H 00

☞ Le jeudi 14 août 2003
à FRASNE de 9 H 00 à 12 H 00

☞ Le jeudi 16 octobre 2003
à FRASNE de 16 H 30 à 20 H 00.

☞ Le mardi 16 décembre 2003
à FRASNE de 16 H 30 à 20 H 00

Lieu ; SALLE D'ANIMATION à FRASNE.

En espérant que de nouveaux donneurs se présenteront car l'effectif est en baisse et le besoin se fait de plus en plus sentir dû aux nombreux accidents.



Pour tout renseignement ;
Mr CÔTE-COLISSON Pierre,
9, rue du Lavoir 25560 BONNEVAUX.

TELETHON 2002 A FRASNE

Tout a débuté en mars, quand, à la coordination départementale, l'idée a germé de faire comme dans le Val de Morteau, mettre sur pied un village Téléthon. L'entreprise était osée mais pourquoi pas? Alors j'ai contacté par courrier pour une réunion d'information les Maires de douze communes, y compris Censeau, Cuvier et Mignovillard. A la première réunion que nous avons organisée en mai, les associations de 10 communes étaient présentes. Première tentative réussie, il restait à concrétiser le projet. A la seconde réunion, quelques idées de manifestations étaient présentées, certaines originales comme la cueillette et la vente de tilleul à Dompierre. Ensuite, un appel à bénévoles a été lancé et un comité de pilotage présidé par Sylvana LOCATELLI a été constitué. Le village Téléthon allait pouvoir être mis sur les rails.

Un tel projet demande un certain investissement financier, animation et sono pour le coût le plus important, consommation électrique ensuite. Le Téléthon repose sur deux piliers: bénévolat et sponsoring. Ces deux éléments assemblés sont la clef de la réussite. Le comité de pilotage a œuvré dans ce sens, les commerçants et artisans ont répondu favorablement à la demande de sponsoring. Le 1^{er} septembre, nous avons organisé un loto avec l'association Alliance 22.fr et les bénéficiaires ont rapporté la somme de 2025 euros. Ceci ajouté à l'aide financière des partenaires, nous partions financièrement sur une bonne base. Les commissions du comité de pilotage se sont ensuite réunies pour travailler, mettant au point chaque détail jusqu'au jour du Téléthon.

Un jour de septembre, Pascaline COMTE me fait part du projet des pompiers de satisfaire le vœu d'un enfant atteint d'une maladie génétique. Par le biais de Nathalie LAMBERT, parent d'enfant malade, Brice RODRIGUEZ, myopathe de 11 ans est contacté chez lui à Bians les Usiers. Il veut rencontrer ZIDANE et voir des véhicules militaires. Pour le premier souhait, Dominique COURDIER est contacté et pour le second, je rencontre le colonel ESPARBES commandant le 5^{ème} Régiment de Dragons de Valdahon qui me donne son accord de principe. Pascaline se charge de tout le reste et, le 30 novembre, Brice est conduit à Valdahon où les cadres du camp l'accueillent avec les jeunes sapeurs pompiers de Frasne. Il peut alors monter sur un char, se promener avec ses parents dans un véhicule blindé, la journée se terminant par un goûter et la remise d'un diplôme de tankiste. Brice a passé une journée qu'il n'oubliera pas et, grâce à Dominique, les pompiers lui ont remis des photos superbes de ZIDANE en pleine action. Le Téléthon, c'est aussi parfois pouvoir rendre un enfant heureux.

Enfin, le vendredi 6 décembre, tous les bénévoles sont à la salle préparée depuis la veille grâce à l'amabilité des responsables du collège et des associations utilisatrices qui l'on laissée à notre disposition. A 18 heures, tout est prêt pour la marche aux flambeaux, allumés par les pompiers à la flamme de l'espoir, torche à gaz fabriquée par Louis GODIN. Elle a brûlé durant les trente heures. A 19 heures, ouverture officielle du Téléthon aux sons de l'orchestre d'harmonie qui en interprète le générique, puis par un mot d'accueil de Lucien BÔLE et des responsables de la coordination. La fête a été totale jusqu'au dimanche matin à 2 heures. Bien sûr tout n'a pas été parfait, notamment le samedi soir où tous les convives n'ont pu être servis rapidement. Qu'ils veuillent bien faire preuve d'indulgence et nous en excuser. Avec un léger recul, on peut considérer que dans l'ensemble, on aurait pu faire pire pour un gain moins important. Le budget final n'étant pas encore établi, aucun chiffre ne sera avancé pour l'instant mais pour une première, on peut avancer un résultat largement positif. Un "Téléthon merci" aura lieu le vendredi 21 février à Frasne en présence de personnalités de l'AFM d'Evry où sera présenté le bilan financier définitif.

Cette fête a été celle de tous les bénévoles, notamment du comité de pilotage, mais aussi celle de notre village, des malades et de leurs parents toujours pleins d'espoir, des associations et même de certains privés qui ont œuvré durant ce week-end pour recueillir des fonds pour la recherche médicale. Merci à toutes et à tous. Merci à tous les partenaires financiers, commune, commerçants et artisans sans qui le bénéfice serait moins important. Merci enfin à Hubert qui a réalisé la fresque du fil rouge, à Raphaël et son copain Camille qui ont taillé la pierre, aux élèves du primaire et aux dames qui ont exposé dessins et tableaux, montrant ainsi que le Téléthon, c'est aussi la fête du bon goût et du talent.

Le coordinateur adjoint pour les cantons de Levier et Mouthe : Jacky DESARMENIEN.



Association ALLIANCE 22
Mme Lambert Nathalie
2, rue des airelles
25560 Frasne
Tél/fax : 03-81-49-84-51

Frasne le 16 Septembre 2002 ,

Mme Lambert Nathalie présidente :
Mme Croquette généticienne :

L'association Alliance 22-fr a été accueillie par le village et le conseil municipal de Frasne avec la participation du clos petit Jean de la R.A.T.P. Le souvenir de ces journées restera inoubliable pour tous les participants. Ce fut l'occasion pour les parents des enfants concernés et les intervenants scientifiques de se rencontrer pour la première fois. Des échanges ouverts et fructueux sur la connaissance du syndrome chromosome 22, sur la compréhension et les difficultés de prise en charge se sont échelonnés au cours de cette événement. Des leurs arrivés parents et enfants se sont sentis détendus par les lieux : les espaces verts, le confort de leurs chambres, le buffet d'accueil pour faire connaissance chaque famille a alors pu situer le Docteur M G Mattei et J Luciani de Marseille venues quelques heures à Frasne présenter les résultats de leurs recherches. Les événements donnés par les familles ont permis d'avancer dans cette affection plus qu'orpheline. A 13h30 la clochette fondue pour la création de l'Association en février 2001 ouvrait le séminaire. Après l'exposé de J Luciani et les commentaires du Dr Mattei, le Professeur J L Bresson (service de génétique de Besançon) a donné clairement l'information nécessaire aux parents pour comprendre les divers examens génétiques. Le Dr Fellmann (service de génétique de Besançon) également présente est intervenue. Le Dr P Demas de Toulouse a ensuite traité des signes cliniques et des troubles comportementaux permettant aux médecins de mieux connaître l'affectation et d'en faire de diagnostic. L'exposé du Dr M Martinet (Association Information Recherche « A I R » de Besançon) a traité du délicat problème du syndrome autistique. Le pot offert par le Conseil Municipal à l'issue de cette séance de travail a étanché la soif après cinq heures d'attention très soutenue. Un repas familial composé de spécialités franc-comtoises a permis de se connaître mieux encore. Toutes les conditions idéales pour organiser une telle réunion ont été remplies. Les patients ont exprimé leur joie et nous ont gratifiés de leur sourire. Bref Monsieur et Madame Lambert aidés de tous leurs amis nous ont réservé l'accueil d'une grande fête de famille. Les citoyens ont pu découvrir cette chaleur humaine que certains pensaient perdues. Chacun est reparti plus fort et plus serein grâce à la solidarité et l'amitié de tous les habitants de Frasne unis pour qu'Amandine et ses parents ne soient plus seuls. A chacun un grand merci.

A.M.C.C.T.

TENNIS de TABLE

Notre équipe composée de Roland TRIMAILLE, Serge LOISEAU, Gilles GARNIER, Alain ROLET, Christophe RAMPIN et de deux pongistes de la Cluse et Mijoux, Nicolas GRANDJEAN et Lionel GLORIOD joue en régionale 3. Classée 6 sur 8, elle espère se maintenir dans cette division. Les matchs ont lieu en principe le samedi après-midi au gymnase derrière l'école Xavier Marmier.

Si d'anciens pongistes souhaitent reprendre la raquette, ils sont les bienvenus les mardis soir de 20 h 30 à 22 h au petit gymnase (derrière l'école primaire).

En l'absence de sponsors, le grand tournoi régional qui a eu lieu pendant 11 années ne pourra malheureusement plus être organisé. Le club ne pouvant supporter à lui tout seul, les frais de l'organisation.

Théâtre

Après une année d'interruption, la troupe est heureuse de vous présenter une comédie

« Un réveillon à la montagne »

« Une famille bourgeoise a loué un chalet à la montagne pour y fêter le réveillon de nouvel an mais aussi pour dévaler les pistes de ski. Or, ce même chalet a été loué par une famille de prolétaires. La cohabitation posera quelques problèmes !!!

« la vie est un long fleuve tranquille » revisitée par des comédiens amateurs afin d'amuser petits et grands et surtout avec l'ambition de vous faire passer une excellente soirée.

Après un franc succès à LYON, notre troupe théâtrale jouera pour vous :

- Dimanche 2 février 2003 à 15 h - salle des fêtes - BOUJAILLES
 - vendredi 7 et samedi 8 février 2003 - salle d'animation à FRASNE
 - Samedi 8 mars 2003 - salle du Temps Libre - LA RIVIERE DRUGEON
 - Vendredi 28 mars 2003 à 20 h 30 - Théâtre Bernard Blier à PONTARLIER
- Soirée au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose »
- Samedi 29 mars 2003 à 20 h 30 - foyer rural - CENSEAU
 - Samedi 5 avril 2003 - salle des fêtes - MALBUISSON

Cinéma 35 mm

Notre association en collaboration avec l'Ecran Mobile et la Mairie de FRASNE ont repris les séances de cinéma. Des affiches chez les commerçants et des tracts dans les deux boulangeries vous indiqueront les titres des films projetés. Les films sont tous récents et pour tout public. Prochaines séances à la salle d'animation :

- ⇒ mardi 28 janvier 2003 à 20 h 30
- ⇒ mardi 25 février 2003 à 18 h et à 20 h 30
- ⇒ mardi 11 mars 2003 à, 20 h 30
- ⇒ vendredi 18 avril 2003 à 18 h et à 20 h 30
- ⇒ mardi 13 mai 2003 à 20 h 30
- ⇒ mardi 24 juin 2003 à 20 h 30

THÉÂTRE DU BRIC-À-BRAC & THÉÂTRE DU GRAND HUIT

Après deux années consacrées au son & lumière de Cessay, le Théâtre du Bric-à-Brac avait décidé, pour différentes raisons, de ne pas monter un nouveau spectacle pour la Fête des Myrtilles 2002 et de mener à bien un projet de camp itinérant avec roulottes et chevaux.

Du 20 au 27 juillet 2002, le Théâtre du Bric-à-Brac est donc parti avec la troupe d'enfants du Théâtre du Grand Huit sillonner les routes du Haut-Doubs pour donner six représentations à Bannans, Septfontaine, Goux-les-Usiers, Évil-lers, Courvières et Frasne. Encadrés par deux animatrices de Familles Rurales Frasne-Dompierre, les 14 jeunes du Théâtre du Grand Huit ont interprété une pièce de science-fiction "La Planète des Guerres" tandis que leurs aînés du Théâtre du Bric-à-Brac jouaient "Le Cas Rictus", qui fut aussi représenté à Frasne à la fin du mois d'octobre avec, en première partie, le chanteur Bernard Dequéant accompagné à la contrebasse par Jean-louis Chabod.

La tournée théâtrale a fait l'objet d'un cédérom (jaquette ci-contre) qui, en quelque 500 photographies, fait revivre cette aventure. Outre les photographies, il contient notamment les articles parus dans la presse et

sur internet ainsi que les textes des deux pièces. Ce cédérom a été remis à chaque participant le 13 décembre 2002 à la mairie de Frasne.

Pour la saison 2002-2003, le Théâtre du Grand Huit (19 jeunes cette année) prépare une adaptation actualisée d'un fabliau du Moyen Âge alors que le Théâtre du Bric-à-Brac, tout en préparant sa future saison, continue de jouer "Le Cas Rictus" et une autre pièce "La frontière".

Renseignements : ☎ 03.81.49.86.41





FAMILLES RURALES

FRASNE DOMPIERRE

4, impasse du chalet

25560 FRASNE

Tel : 03.81.89.85.07

Mesdames, Messieurs,

L'année 2002 a été pour notre association une étape importante, non seulement pour toutes les actions que nous avons le plaisir de vous proposer mais aussi pour la concrétisation d'un projet qui nous tenait à coeur: l'ouverture de "Boule de neige", la halte-garderie.

" Boule de neige" est ouverte à tous les enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans de Frasné, Dompièrre les Tilleuls mais aussi à tous les enfants d'autres villages. N'hésitez pas à prendre renseignements au 03.81.89.77.49. Annie, Dominique et Anne-Marie seront ravies de vous renseigner.

Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois les mairies de Frasné et Dompièrre les Tilleuls pour la confiance qu'elle nous font en nous confiant la gestion de la halte-garderie.

2003 sera pour notre association, l'occasion d'offrir à toutes les tranches d'âges de notre village des activités de loisirs adaptées comme:

- les centres de loisirs de Février, Pâques, d'été et de la Toussaint qui accueillent les enfants de 4 à 12 ans.

- les activités ados ouvertes aux ados de 10 à 16 ans tous les samedis après-midi de 16h à 18h30. Cette année les ados préparent un spectacle pour Carnaval, un loto pour enfants (25 janvier 2003), une chasse à l'oeuf et un marché de Pâques (19 avril 2003).

- le théâtre ados tous les samedis de 13h30 à 15h30 encadré par des bénévoles du Bric-à-Brac, heureux de faire partager leur passion aux jeunes. Deux représentations auront lieu courant mai .

- le club féminin qui fonctionne tous les jeudis Après-midi de Novembre à Juin. C'est avant tout un lieu de rencontre avec couture et activités manuelles ponctuelles.

- la ludothèque qui vous fait découvrir tous ces nombreux jeux tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois dans les locaux de l'école maternelle.

- la commission animation a pour objectif d'animer notre village en créant des moments de fêtes, de convivialité, d'informations et d'échanges.

Réservez d'ores et déjà ces deux dates :

- le samedi 15 Février 2003 : loto avec Jannick

- le vendredi 28 Mars 2003 : conférence sur la parentalité avec Sophie Montméat sur le thème :

"La sexualité comment l'aborder ?"

Notre projet cette année: la pérennisation du service de cantine, mis en place par la commune. Cette pérennisation passe par l'ouverture d'un centre périscolaire ouvert aux enfants de 6 à 12 ans , avec une habilitation Jeunesse et Sports. Il y a possibilité que ce centre soit ouvert le soir si une demande se fait ressentir. Une enquête sera distribuée. Nous invitons toutes les familles concernées à faire part de leur besoin. Ceci nous est fondamental pour ouvrir un service qui correspond vraiment à la demande.


Rappel : Toutes nos actions sont aidées par le dispositif du Contrat Temps libre et Contrat Enfance signé entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales.

Toute notre équipe bénévole et salariée reste à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements ou remarques. N'hésitez pas à nous contacter car notre objectif premier est bien de répondre aux besoins de toutes les familles.

Pour le Conseil d'Administration
Mr MARMIER Dominique, Président

ASSOCIATION DES JEUNES DE FRASNE

L'association des jeunes de FRASNE, c'est :

- **15 mois de fonctionnement,**
 - **40 adhérents cotisants,**
 - **Un bureau d'administration voté tous les ans en septembre et composé de;**
 - **Président ; Mickaël PUGIN**
 - **Vice Président ; Thomas VUILLEMIN**
 - **Trésorier ; Johan LANDRY**
 - **Secrétaire ; Benoît ORY**
 - **Membres du bureau ;**
- 
- Gislain BELOT, Yoann PLISSONNIER, Nicolas VIEILLE**
- **Un règlement intérieur précisant les heures d'ouverture, les interdictions et bien d'autres modalités ...**
 - **Une épicerie et une « buvette » avec deux responsables principaux ;**
 - **Johan LANDRY,**
 - **Maxime ROUGET pour le stock.**
 - **Du matériel à disposition ;**
plaques électriques, Friteuse électrique, barbecue, ensemble vidéo etc.
 - **3 prêts de la salle par l'association, pour des soirées privées et 2 mises à disposition pour la soirée des Etoiles Noires et le Téléthon.**
 - **Des projets pour l'année 2003 ;**
 - **Montage d'un coin Bar,**
 - **Habillage des fenêtres avec des rideaux (Tissus d'ameublement),**
 - **Achats d'équipement lumineux (Spots, stroboscope),**

L'association fait appel à tous les donateurs pour des meubles ou matériels divers.

Pour l'année 2003 tous les jeunes de 14 à 18 ans souhaitant l'accès à la salle peuvent, dès à présent, cotiser à hauteur de 16 Euros auprès de M. PUGIN Mickaël ou M. LANDRY Johan.

(Règlement par CHÈQUE UNIQUEMENT, remplir le coupon et Remise du règlement intérieur)

Le bureau de l'association souhaite une bonne année à tous et en particulier aux nouveaux adhérents de l'association.

**Pour l' A.J.F
Le Président et les membres du bureau.**

Association les Amis de la Musique



Un nouvel élan pour l'école de musique

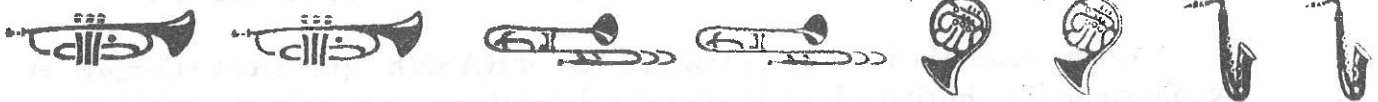
C'est avec un nouveau directeur que l'école de musique a débuté cette nouvelle année scolaire 2002/2003. Avec le soutien des bénévoles de l'association les amis de la musique, il est chargé d'assurer la continuité de ce service culturel et de préparer la fusion des deux écoles de musique et leur intégration dans le dispositif culturel des deux communautés de communes.

De nouveaux moyens sont mis en oeuvre pour :

- assurer le bon fonctionnement de l'école de musique,
- la mettre davantage en adéquation avec les attentes des utilisateurs et mieux intégrer son activité dans le dispositif culturel intercommunal, grâce à un système pédagogique basé sur le contrôle continu des connaissances qui permet de privilégier la pratique collective et scénique de la musique



Objectifs : former des musiciens de scène, pouvant mettre à profit l'enseignement reçu à l'école de musique pour s'exprimer, communiquer des émotions à leurs auditeurs, et ainsi apporter un mieux être, une amélioration de la qualité de vie.



Fusion et intégration de l'école de musique dans le dispositif culturel des deux communautés de communes Frasne / Dugeon et Altitude 800 :

Il est prévu pour la rentrée scolaire de Septembre 2003 de fusionner les deux écoles de musique de Frasne et de Levier, afin de concentrer les moyens et les énergies dans une seule structure.

L'école de musique sera la 1^{ère} structure du domaine culturel à fonctionner sur les deux communautés de communes. Elle sera donc au cœur du dispositif culturel et pourra avoir comme mission :

- De proposer une activité culturelle de proximité et de qualité en milieu rural.
- De créer des liens avec les différentes structures existantes (danse, théâtre...) dans le cadre de projets qui peuvent faire intervenir ces différents acteurs (par exemple spectacle musical avec scénario, chorégraphie et mise en scène...)
- Que l'offre culturelle soit facilement identifiable par les habitants, par la mise en place d'une communication forte.



Agenda Saison 2002/2003:



- 14 Décembre 2002 Concert de Noël de l'orchestre d'harmonie Levier/Frasne à Frasne à 20h30
- 15 Décembre 2002 Concert de Noël de l'orchestre d'harmonie Levier/Frasne à Levier à 15h00
- 10 Mai 2003 Concert de printemps de l'harmonie Levier/Frasne à Levier
- 11 Mai 2003 Concert de printemps de l'harmonie Levier/Frasne à Frasne
- Du 15 Mai au 15 Juin Mini-concerts/auditions de l'école de musique. Ces concerts/auditions dont le programme durera environ 1h00, seront donnés à 19h00 dans différents villages. Précisions données ultérieurement par voie de presse et d'affichage

Renseignements :

Ecole de Musique : Directeur, Emmanuel PAYSANT : 06.75.03.51.04
Orchestre d'Harmonie : Présidente, Nathalie GOGUELY : 03.81.49.60.14

CHORALE Sainte Cécile

Bien avant que les communes se posent la question du regroupement, les chorales paroissiales, par nécessité, se sont réunies pour travailler ensemble.

Ainsi la chorale paroissiale de FRASNE a peu à peu intégré les choristes de DOMPIERRE LES TILLEULS et de COURVIERES.

Puis une réorganisation complète des paroisses étant faite, FRASNE fut intégré à la nouvelle « Unité Pastorale » : Saint Martin du Drugeon, et ainsi, les choristes, bon gré mal gré, se sont regroupés pour assurer le chant liturgique dans les huit paroisses concernées qui sont :

BANNANS BONNEVAUX, BOUVERANS, BULLE, COURVIERES,
DOMPIERRE, FRASNE, et LA RIVIERE-DRUGEON.

Les avantages du regroupement, c'est d'abord la multiplication et la diversité des compétences ; ainsi 4 chefs de chœur se partagent la direction ;

- Jean PATOZ de DOMPIERRE qui est notre chef attitré à FRASNE,
- Dany CHAUVIN de BONNEVAUX,
- Loulou VUILLAUME de BOUVERANS,
- Fabienne MAIRE qui s'occupe plus particulièrement des jeunes.

C'est Jean-Marie MARTHELET de FRASNE qui tient l'orgue et accompagne les choristes lors de toutes célébrations ainsi qu'aux répétitions.

Ce rôle a été tenu durant de très longues années par Odette LEMOINE à qui nous pouvons rendre hommage, et qui n'assure plus que quelques enterrements.

Jean-Pierre ZONKA joue à BOUVERANS occasionnellement.

Les compétences, c'est aussi le nombre des choristes : chaque pupitre est aujourd'hui solide, chez les ténors et les basses en particulier, et chacun a aujourd'hui beaucoup de plaisir à chanter dans ce groupe.

Nous sommes un service d'église. Ne dit-on pas que « chanter, c'est prier deux fois ». A ce titre, nous assurons le chant lors des messes du dimanche aux mariages et aux enterrements. Mais notre répertoire de chants profanes, car le choriste par définition est quelqu'un qui aime chanter.

Ainsi cette année nous participons au Téléthon et chantons à MAICHE le 15 décembre 2002.

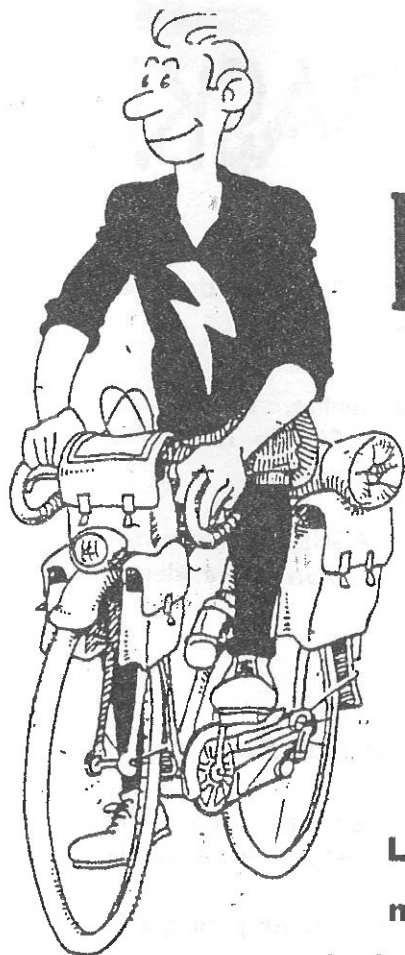
Toutes les occasions sont bonnes pour prendre du plaisir à chanter ensemble. Chaque année nous participons au festival des chorales et la journée se termine... en chansons. La sortie annuelle est un autre temps de détente et de convivialité.

Le regroupement a définitivement brisé « l'esprit de clocher » si néfaste dans le passé ! A l'heure où l'on parle de l'Europe notre groupe n'est il pas un signe encourageant du savoir vivre ensemble.

Si vous aimez le chant, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous serez les bienvenues !

Une choriste, Fernande.



ENTENTE CYCLISTE

L'année se termine pour tous les adhérents de l'Entente Cycliste de FRASNE qui, comme dans les années passées, ont organisé leurs différentes activités :

- _ Fête du V.T.T le 19 mai 2002
- _ Les 6 heures le 7 juillet 2002

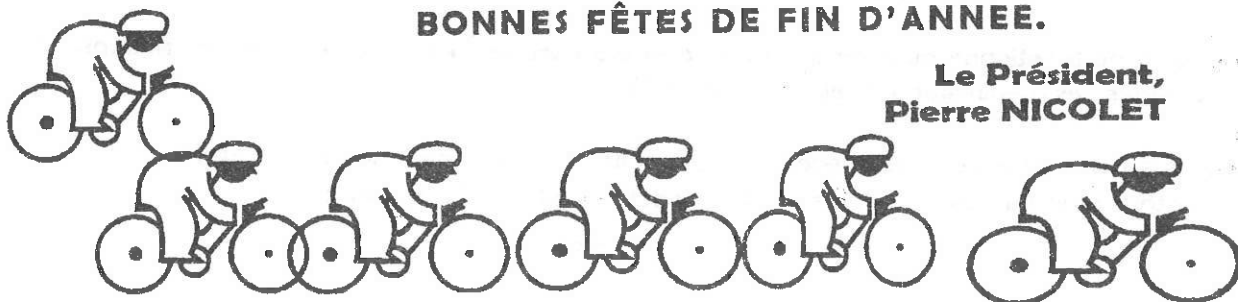
Les conditions météorologiques, d'autres manifestations dans les alentours à la même date ont gêné à la réussite complète de ces manifestations. Cependant tous les participants étaient unanimes pour dire leur satisfaction quant à l'ambiance, à l'accueil et à l'organisation générale.

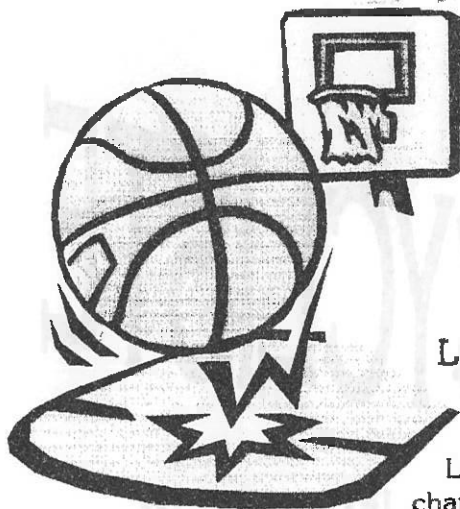
En dehors de ces deux manifestations, les adhérents se retrouvent, selon leur disponibilité, chaque mercredi et samedi à 14 heures place Girod pour un circuit dans la région. Le 14 septembre 2002 ils se mesurèrent aux cols alpins de la Colombière et des Aravis sous un soleil radieux.

La saison hivernale empêchant la pratique du cyclotourisme, chacun attend à sa manière la prochaine saison en espérant voir arriver d'autres adhérents. En attendant, merci à tous les sponsors, à tous les bénévoles et à tous :

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE.

**Le Président,
Pierre NICOLET**





U.S. CUVIER BASKET

L'U.S. CUVIER BASKET est né en 1955 à l'initiative de Noël GUYON (instituteur à l'époque à CUVIER).

Les violettes, nom donné à l'équipe féminine, accède au championnat de France durant l'année 1979 / 1980. En 1984 elles terminent le championnat de national IV à la première place.

Aujourd'hui Le club compte environ 110 licenciés dont 22 licenciés de FRASNE (21 joueurs + 1 Membre du comité, M. Christian SAILLARD), Mme GINDRE Véronique assurant la Présidence du Club.

Le club a deux équipes seniors.

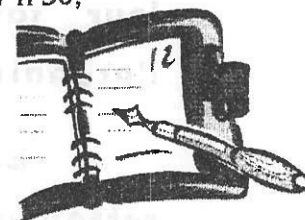
- _ Une équipe féminine qui joue en excellence régionale,
- _ Une équipe masculine qui joue en honneur départemental.

Durant la saison 2001 / 2002 la commune de FRASNE nous a prêté sa salle le vendredi soir afin de nous permettre d'avoir une plage horaire assez conséquente pour assurer la totalité de nos entraînements.

De plus la commune essaie de satisfaire aux normes Jeunesse et Sport en vigueur pour que la salle soit réglementaire pour les matchs de championnat de Basket.

A ce jour, le club a engagé 10 équipes dans les différents championnats :

- Baby + mini poussines (à partir de 94) s'entraînent le mercredi de 16 h à 17 h 30,
- Les Poussines (année 93 - 92) s'entraînent le mercredi de 17 h 30 à 19 h,
- Les benjamins (année 91 - 90) s'entraînent le mercredi de 19 h - 20 h 30
- Les benjamines (année 91 - 90) s'entraînent le jeudi de 18 h 30 à 20 h,
- Les minimes (année 89 - 88) s'entraînent le mardi de 18 h 30 - 20 h
- Les cadettes (année 87 - 86 - 85) s'entraînent le mercredi de 19 h à 20 h 30,
- Les seniors masculins (année 84 et avant) s'entraînent
 - le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
- Les seniors féminines (année 84 et avant) s'entraînent
 - le vendredi de 20 h 30 - 22 h,



Pour le moment L'ensemble des entraînements se déroulent à MIGNOVILLARD ainsi que les matchs de Championnat.

Le club organise différentes manifestations en particulier

- _ (In tournoi inter-villages le samedi 21 décembre 2002,
- _ (In souper dansant le samedi 8 février 2003

Le club ne fonctionne qu'avec des bénévoles qui assurent les entraînements, les matchs, les arbitrages, les manifestations, etc ...MERCİ à TOUS.

Nous serions heureux de vous accueillir dans notre club comme joueurs ou autre,
Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler ; Tél : 03.84.51.18.86

DOUBS FRASNE JUDO

Présent depuis déjà 7 saisons dans le village, le Club de judo a repris ses activités.

Deux cours ont lieu le jeudi soir dans la salle annexe de la salle omnisports que la municipalité a bien voulu mettre à disposition du club ;

* de 17 h à 18 h : enfants de 4 et ½ ans à 7 ans.

* de 18 h à 19 h : à partir de 8 ans.



Les tout-petits (dès 4 et ½ ans), découvrent le judo sous forme de jeux d'opposition.

Pour les plus grands, l'approche diffère et bien que le jeu fasse toujours partie de l'enseignement, les enfants sont plus aptes à assimiler les techniques et à développer leur esprit combatif.

L'entraîneur du club, Vincent VIEILLE-MARCHISET souligne : « Si j'ai pendant de longues années fait du judo à haut niveau, je n'oublie jamais que tous les élèves ne sont pas identiques, certains aiment plus la compétition, et pour ceux ci, nous proposons (mais jamais n'imposons) 7 ou 8 tournois dans l'année, plus les compétitions officielles. D'autres viennent avant tout pour pratiquer un sport dans un contexte de loisir.

Mais dans tous les cas, j'essaie de faire partager à mes élèves ma passion pour le judo. »

Ce sport les aide dans leur coordination et la prise de conscience de leur corps tout en respectant le code moral du judo, à savoir « Honneur, Modestie, Amitié, Courage, Politesse, Sincérité, Respect et Contrôle de soi »

Le club a organisé cette année sa rencontre amicale inter-clubs. Celle-ci s'est déroulée à PONTARLIER au gymnase Léo-Lagrange le 10 novembre 2002.

Plus de 320 Judokas ont pu s'affronter en toute amitié.

Dans le courant de la saison des stages seront proposés aux enfants ainsi que des animations (Ex ; Démonstration pendant le Téléthon).

☞ Les enfants qui le désirent peuvent venir pour des cours d'essais gratuits.
Renseignements au 03.81.46.68.32.

Nos rendez-vous en cette fin d'année ;

* 20 décembre 2002 ; loto de l'association à CHAFFOIS

* 22 décembre 2002 ; tous les adhérents sont conviés à une projection privée de « Harry Potter et la Chambre des secrets » à l'Olympia.

LES MEMBRES DU CLUB DE JUDO DOUBS FRASNE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2003.

Le Président, les membres du bureau
et le professeur de judo.

L'association ADMR de FRASNE intervient dans 10 communes ;

BANNANS, BONNEVAUX, BOUJAILLES, BOUVERANS, BULLE, COURVIERES, DOMPIERRE, FRASNE, LA RIVIERE-DRUGEON et ST COLOMBE.

- **L'association, représentée par sa Présidente Mme LOCATELLI Sylvana, est composée de bénévoles « sur le terrain » qui sont à votre écoute ;**

- _ Service d'Aide aux familles ; - Mme CHAUBY Annie
Tél : 03.81.89.84.35
- _ Service d'Aide aux personnes âgées et personnes handicapées ; - Mme NICOLET Marthe
Tél : 03.81.49.80.12
- _ Service A.D.S ; - Mme TROUTTET Cécile
Tél : 03.81.89.76.67
- _ Service de Portage de repas ; - Mme ROUSSEAU Françoise
Tél : 03.81.49.85.60
- _ La télé assistance « Fillien ADMR »
ou « présence verte » (MSA) ; - M. PERRIN Guy
Tél : 03.81.89.73.11

- **18 salariées Aides à Domicile, interviennent du lundi au samedi dans plus de 60 foyers de personnes âgées, et 2 salariées spécialisées interviennent auprès des familles.**
- **L'association tient à être présente lors de manifestation tel que le TELETHON où nous avons rassemblé la somme de 280 Euros.**

DATES à retenir ;

**OPERATION VENTE DE FLEURS
Les 24 et 25 janvier 2003**

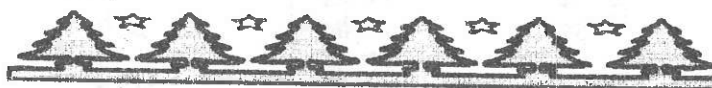
Pour tous renseignements,

Du Lundi mardi mercredi et vendredi de 9 H à 12 H

adressez-vous au 15 rue Patet -
FRASNE -(mairie)

☎ tél : 03 / 81 / 89 / 87 / 68.

Club du 3^{ème} âge et de l'amitié



Le club du 3^{ème} ÂGE ET DE L'AMITIE compte une centaine d'adhérents, il est ouvert à tous, les mardis et vendredis de chaque semaine, avec les activités suivantes ;

Jeux de tarot, de belote, de scrabble etc...



Il y a également la gymnastique féminine chaque mercredi où sont inscrites une vingtaine d'adhérentes.

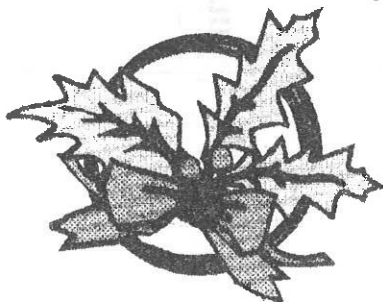
Le troisième mardi de chaque mois un repas est servi au club, où chacun est heureux de se retrouver. Cela permet à des personnes seules de partager avec d'autres un moment de convivialité très apprécié.

Nous organisons également une sortie au printemps et à l'automne. Nous participons aux journées d'amitié qui se déroulent dans les clubs avoisinants. Tous les trimestres une réunion de secteur a lieu à PONTARLIER avec les représentants de clubs voisins. Le club de FRASNE est représenté pour à chaque fois.

Chaque année a lieu à BESANCON ou à MONTBELIARD une assemblée départementale où nous nous rendons régulièrement.

Nous vous présentons à tous
nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2003,
Surtout une bonne santé, en espérant vous voir nombreux
venir agrandir nos rangs.

Venez avec des idées nouvelles, de la bonne humeur, afin que le sigle
AMITIE trouve toute sa signification.



Les responsables du Club.

Banquet des classes en 8 le 27 mars 1983

1^{er} rang en haut de gauche à droite : T Chevalet – G. Pellegrini – Mme Tarius – D. Marmier
A. Drupt – S. Garnier – J.P. Rebouillat – J. Paris – F. Jacquin .

2^{ème} rang de gauche à droite : Mme Jobard – Mme Grillon – J.P. Barthelet – Mme Bôle – J. Pellegrini
Mme Iotti – A. Brulport – Mme. Pellegrini – Mme Scalabrino .

3^{ème} rang de gauche à droite : ? – A. Fournier – Mme Pelletier – M. Chenevez – L. Salvi
C. Marmier – J. Nicod - ? .

4^{ème} rang de gauche à droite : J.P. Baverel - ? - B. Lepage – Mme Paulin – Mme Vaucher
Mme Gresset – Mme Peclet – Mme Courdier – J. Nicolet .

5^{ème} rang de gauche à droite : G. Poix – Mme Bressand – L. Petite – Mme Lepage – J. Meyer
Mme Vieille – Mme Chotard – A. Poix – Mme Nicolet .

Banquet des classes en 8 le 27 mars 1983

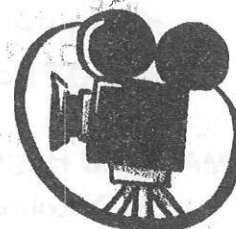


Animations et fêtes



Mardi 31 décembre : nouvel an salle d'animation
Samedi 04 janvier : bal du foot
Samedi 11 janvier : tournoi de foot en salle
Samedi 18 janvier : tournoi de foot en salle (vétérans)
Samedi 25 janvier : bal des cheminots
Mardi 28 janvier : cinéma à 20h30

Samedi 1^{er} février : choucroute des pompiers
Vendredi 07- samedi 08 et dimanche 09 février : théâtre de la troupe ABCDEF
Dimanche 16 février : banquet des classes
Vendredi 21 février : Téléthon merci
Samedi 22 février : bal de l'élan sportif
Mardi 25 février : cinéma à 18h et 20h30



Samedi 08 mars : tournoi de foot des pompiers
Mardi 11 mars : cinéma à 20h30
Jeudi 13 mars : don du sang à 16h30
Vendredi 14 mars : conférence AFR à 20h
Samedi 15 mars : lotto du ski club
Samedi 22 mars : bal monté de la chasse et la pêche
Vendredi 28 mars : conférence AFR à 20h

Samedi 12 avril : spectacle des Etoiles Noires
Vendredi 18 avril : cinéma à 18h et 20h30
Samedi 26 avril : spectacle de l'école primaire
Dimanche 27 avril : repas des anciens



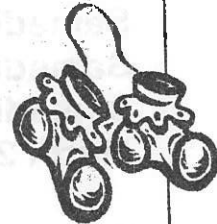
ETAT - CIVIL 2002

NAISSANCES



FORTIER Cloé Aurore Albertine le 6 janvier
LEPEULE Célian Helory Lorian le 13 janvier
BAUD Romain Jacques Michel le 23 janvier

GAFFRIC Clément Marceau le 13 février
PIOT Maëlys Tifaine le 19 février
GUYON César André Jacques le 22 février



SALVI Emmy le 24 mars

MARTHELET Eddy Pierre Denis le 5 avril
PARIS Lucie Martine Julien le 15 avril
THOMASIC Manon Sylviane Marie Jacqueline le 29 avril

LAMBERT Evan Florent Nicolas le 5 mai
DORNIER Matiss Xavier Sandra le 10 mai
DUBOZ Romane Charlotte Louison le 17 mai

MATHIEU Hugo Nicolas Dominique le 2 juin
SIMON Antoinette Antoine Florence le 7 juin
PARIS Enorig Carole Mathias le 18 juin



SEURRE Brayon René Gérard le 11 juillet

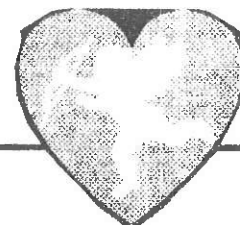
DUBOIS Victoria Patricia Monique le 5 août
RICHARD Camille Laetitia Anthonella le 6 août

BILLET Emma Marie le 24 septembre

REYMOND Emma Christelle France le 20 novembre
VIREY Léo Marie Sylvain le 25 novembre

BOICHOT Paul Nathan le 12 décembre

On dénombre 23 naissances
pour l'année 2002.



MARIAGES

Le 13 avril

FILIPPINI Yann Joël Armand
MOUGET Géraldine

Le 26 avril

GUYON Olivier Pierre
THEVENOT Christel

Le 18 mai

PAILLARD Sylvain Claude Denis
VILLAME Carole Véronique

Le 19 mai

BERROD André Maurice
VANDELLE Catherine
Marie Claire

Le 1^{er} juin

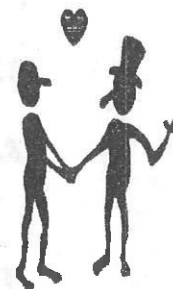
TURKMEN Muttalip
GÖMEK Selma

Le 29 juin

ECOIFFIER Ludovic Hervé Jean
CORDIER Catherine Odile Isabelle

Le 20 juillet

HAZEMANN Florent Joël Jacky
LANQUETIN Anabelle Marcelle Simone



Le 27 juillet

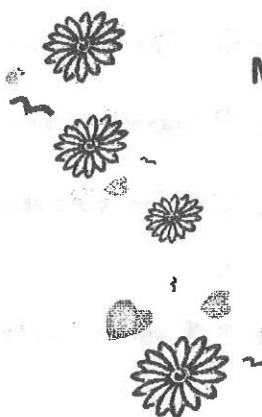
MOSCOU Frédéric Joël André
GINDRE Delphine Arlette Evelyne

Le 31 août

MARECHAL Marc Jocelyne André
PIGHIN Sonia Nicole Joëlle

Le 7 septembre

BERTIN-DENIS Michaël René Pierre
PESENTI-DEFRASNE Angélique Marguerite Rolande



DECES



REBOUILLAT Juliette née LONCHAMPT le 24 janvier

TROUTTET Germaine née GNECCHI le 27 février

LAMY Jenny née PASSELERGUE le 12 mars

FUTIN GASTON le 07 avril

CLAUDET Marcelle le 4 juin

PESENTI Maria née GOTTI le 26 juin

MALFROY Thérèse le 13 juillet

AYMONIER Arthur le 7 septembre

ARNAUD Émilienne née COMTE le 22 septembre

MARMIER Pierre le 6 novembre

LONCHAMPT Renée née MARMIER le 8 novembre

MUSY Jean le 20 novembre

MARANDET Bernadette née PETITE le 11 décembre





La commission Bois et Forêts écoute les explications de M. Bernard BERTIN, agent O.N.F. lors d'une visite en forêt de Forbonnet - Nov. 2002



Dans l'un des secteurs de la forêt, la régénération naturelle est présente surtout pour l'épicéa et les feuilles.